

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Halte aux déportations et non à la peine de mort »

Au moment où le Tchad fait, presque seul, face aux ennemis de la paix, tapies dans l'ombre et plus spécifiquement l'extrémisme violent, dans un environnement économique pour le moins délétère, la participation massive de la communauté nationale à l'effort de l'affermissement de la cohésion nationale est plus qu'une nécessité.

La Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme, constate avec regret que depuis un certain temps, les forces de l'ordre et de sécurité qui assurent une mission délicate de maintien de la paix, versent dans l'arbitraire, la brutalité et la barbarie. Cette nouvelle attitude prive en réalité les agents de sécurité, des précieuses collaborations du fait de la rupture de confiance et du mépris de l'autre.

Aussi la LTDH relève que face aux conflits fonciers complexes et aux différends qui opposent les producteurs agricoles aux acteurs majeurs de la production animale, les responsables politiques offrent de déporter sans procès et dans l'arbitraire absolu les premiers dans le désert de Korotoro et menacent ouvertement les défenseurs des droits de l'homme.

La volonté clairement affiche, de rétablir la peine de mort à travers une cour martiale, remet de manière frontale en cause tous les engagements pris par l'Etat tchadien de veiller au respect du caractère sacré de la vie, au principe de la présomption d'innocence et au droit à un procès équitable pour tous.

L'adoption récente du code pénale et du code de procédure pénale innovants par le Tchad et la mise en place de la commission nationale des droits de l'homme constituent à n'en point douter une avancée majeure en matière des droits de l'homme.

Par contre, la LTDH relève pour le déplorer que le Tchad ne peut vouloir une chose et son contraire. Elle invite par conséquent, les autorités politiques du Tchad à œuvrer pour une société tchadienne démocratique soucieuse du respect des droits de l'homme et qui garantisse à tous l'accès à une justice équitable.

La LTDH condamne avec la dernière énergie tout projet d'instauration d'une justice expéditive. Le projet lugubre de déportations avec ou sans procès, des prévenus du Logone oriental vers Korotoro, annoncé par le gouverneur dudit lieu, rappellent l'histoire sombre de l'humanité et son corollaire qu'il faille éviter à notre république qui a déjà trop souffert.

La ligue tchadienne des droits de l'homme recommande à l'administration de travailler dans le sens à rétablir la confiance entre les populations et les agents de sécurité à l'effet de prévenir les conflits.

Elle exhorte les pouvoirs publics à plus de lucidité pour éviter de tomber dans les travers de la facilité, au moment de la recherche des solutions aux conflits fonciers en particulier et ceux opposants les producteurs ruraux en général.

Fait à N'Djaména, le 06 juin 2019

Le Président